

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **52 (1960)**

Heft 2

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

52^e année

Février 1960

N° 2

Sur les hauts talons, on avance à pas de géant...

Par Rosemarie Etter

Comme elles trottent sur leurs hauts talons, si minces que l'un se prend parfois dans quelque trappe... Mais elles trottent tout de même. Mêlés aux hauts talons trottent les trotteurs élégants, cheminent ou traînent un peu les chaussures fatiguées. Mais toutes avancent...

Elles progressent, les femmes, au sein du mouvement syndical également. Le collègue Hermann Leuenberger, président de l'Union syndicale, le relevait dernièrement avec plaisir dans « Rendez-vous », la page féminine de l'organe officiel de la FCTA :

C'est aussi évident que réjouissant : l'action syndicale parmi les femmes gagne sans cesse en importance, tant il est vrai que, tant sur le plan national que sur le plan international, on reconnaît toujours davantage la nécessité d'une collaboration directe de la femme au sein des organisations syndicales, ouvertes aux travailleurs des deux sexes.

Au début de 1959, l'Union syndicale a pris une décision de nature à promouvoir efficacement cette collaboration : elle a créé une *Commission féminine permanente* composée de représentantes des fédérations affiliées. Le 9 octobre, le Comité syndical a ratifié la composition de cette commission, dont la première séance a eu lieu le 15 novembre 1959. Les 44 654 femmes affiliées à l'Union syndicale fondent de grands espoirs sur ce nouvel organe. Elles en fondent d'aussi grands sur les dirigeants de l'Union syndicale et des fédérations affiliées ; sans leur appui, cette commission serait assimilable à une locomotive sans feu : elle ne pourrait pas tirer les wagons !

De son côté, la Confédération internationale des syndicats libres, qui compte aujourd'hui 55 millions de membres répartis entre 88 pays, ne se contente plus de voter des résolutions sur l'égalité